



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armée

Question écrite n° 72074

## Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande rappelle à M. le ministre de la défense que le 6 novembre 2000, lors de l'examen du budget de la défense pour 2001, en réponse à sa question sur l'avenir de l'ETAMAT de Salbris et de la base aérienne 273 de Romorantin-Lanthenay et l'évolution de leurs effectifs, il lui avait annoncé que, pour l'ETAMAT de Salbris, « la montée en puissance des effectifs s'effectuera progressivement. Les effectifs de personnels civils, qui se monteront à 105 en 2001, devraient passer à 113 en 2003 » et que, pour la base aérienne et l'entrepôt de Gièvres et de Pruniers, « les deux mesures, transformation en détachement Air et externalisation des fonctions non militaires, devraient conduire à une réduction de quarante-quatre postes militaires et, en revanche, ne pas affecter du tout les effectifs de personnels civils »... « L'effectif attendu en 2002 pour la base sera donc de 249 militaires et de 236 civils, donc un total de près de 500 professionnels ». Il lui demande de lui confirmer le respect de ce calendrier pluriannuel ainsi que la création de postes, et les recrutements en cours ou prévus pour 2002.

## Texte de la réponse

La base aérienne 273 de Romorantin-Lanthenay est une entité restructurée au titre du plan de restructurations 1997-2002 du ministère de la défense. Sa transformation en détachement air (DA) sera réalisée le 1er juillet 2002. Dès lors ses missions seront recentrées sur les activités spécifiques de l'entrepôt de l'armée de l'air (EAA 601) qui y est stationné. Il était effectivement prévu qu'à cette occasion, une partie importante des fonctions de soutien soit externalisée. Les effectifs attendus dans cette hypothèse étaient d'environ 500 professionnels. Cependant, compte tenu de la nécessité d'approfondir certaines études préalables et afin de profiter du retour d'expérience d'une entreprise similaire actuellement en cours sur le détachement air 277 de Varennes-sur-Allier, - il a été décidé d'en reporter la mise en oeuvre à l'horizon 2004. De ce fait, les effectifs à l'été 2002 pour le DA 273 devraient être composés de 310 militaires et 232 civils. A cette échéance, il n'y aura donc pas de diminution du nombre de militaires, seule population concernée par l'externalisation. En ce qui concerne le site de Salbris, l'armée de terre a conduit des études qui devraient aboutir à un ajustement de son plan de charge en raison d'une diminution sensible de ses besoins en stock de munitions. L'évolution du contexte géostratégique mais aussi la nécessité d'affecter prioritairement les ouvriers de l'Etat sur des sites spécialisés dans la rénovation des équipements majeurs, notamment ceux de Fourchambault, Clermont-Ferrand, Neuvy-Pailloux et du Mans expliquent cette évolution. Les réflexions en cours devraient déboucher fin 2002. Les droits ouverts en personnel civil spécialisé dans la production ont donc été ramenés à 97 en 2001, et devraient être de 87 en 2002.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Martin-Lalande](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72074

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : défense

**Ministère attributaire** : défense

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 21 janvier 2002, page 232

**Réponse publiée le** : 25 mars 2002, page 1667